

Les ambulanciers sortent le gyrophare

La Chambre nationale des services d'ambulances (CNSA) lance un cri d'alerte puisque, dit-elle, le ministère de la Santé « *reste sourd* » aux propositions concrètes émises face aux menaces sur la profession : « *manque de personnel (plus de 15 000 postes à pouvoir), insuffisance chronique des tarifs, nouvelles contraintes économiques, réglementaires ou environnementales...* », inflation (notamment des prix des carburants). Les ambulanciers réclament, entre autres, une augmentation conventionnelle des prix, de l'ordre de 10 à 11 %, et la création d'une dotation globale pour les actes distincts du transport sanitaire mais qui contribuent au maintien des personnes âgées à domicile. La CNSA l'assure : ils « *vivent une situation critique globale. Ils ne tiendront pas jusqu'à Noël et les patients sont en danger !* »

